

RELIGIONS

La présidente de l'EERV démissionne

Après une première vague de démissions en 2021, l'Eglise réformée vaudoise accuse trois nouvelles démissions au sein de son Exécutif. Sa présidente abdique face aux problèmes connus de gouvernance au sein de l'institution.

LUNDI 19 DÉCEMBRE 2022 ANNE-SYLVE SPRENGER, LUCAS VUILLEUMIER PROTESTINFO



Pour expliquer son départ, Marie-Claude Ischer évoque sa santé et son manque de forces pour surmonter une gouvernance devenue trop compliquée. KEYSTONE

EGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE Elle s'en va. Vendredi 16 décembre, lors d'une conférence de presse, la présidente de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV), Marie-Claude Ischer, a fait part de sa démission du Conseil synodal (exécutif). Dans la foulée de deux autres démissions cet automne, elle quittera ses fonctions au 31 août prochain.

Pour expliquer son départ, Marie-Claude Ischer évoque sa santé et son manque de forces pour surmonter une gouvernance devenue trop compliquée. Entre la lenteur du système ecclésial et les tensions pourtant démocratiques entre le Conseil synodal et le Synode (législatif), elle préfère tirer la prise. Et explique ainsi les raisons de son récent silence. Interview.

Vous avez choisi de démissionner. L'annonce du départ de votre collègue Emmanuel Jeger, la semaine dernière, a-t-elle été le coup de grâce?

Marie-Claude Ischer: Non, ma décision était déjà prise. La possibilité de cette démission a germé en moi cet été, à l'occasion de deux semaines d'hospitalisation. Après ces deux mois et demi d'absence maladie, m'en aller est devenu une évidence, pour me préserver.

Pourquoi démissionnez-vous?

Il n'y a jamais qu'une seule raison. Les raisons de santé sont avérées, mais il y a aussi les difficultés liées à la structure de notre institution. Je ne l'ai jamais caché: les freins institutionnels sont énormes et il faut beaucoup d'énergie pour y faire face. Aujourd'hui, avec les forces qui sont les miennes, je dois me résigner: rester serait une erreur.

Quels sont exactement ces freins? Deux de vos collègues démissionnaires pointent les rapports de force entre le Conseil synodal et le Synode...

Il faut ouvrir la réflexion. Le système presbytéro-synodal a fait ses preuves. Mais dans la société qui est la nôtre aujourd'hui, où tout va plus vite, les besoins sont aussi plus criants et on doit pouvoir y répondre de façon beaucoup plus agile. Ce système n'a pas la réactivité nécessaire pour répondre aux besoins de nos collaborateurs et bénévoles.

Ce rapport de force est pourtant le propre du système démocratique, en place également dans les Cantons ou les communes.

De plus en plus de communes ont aussi de la peine à recruter. A l'image de certaines communes, nous gagnerions à mutualiser le travail des paroisses. Un bout du chemin a déjà été fait, mais il faudrait agir sur un plus grand territoire. Or il faudrait que le règlement ecclésiastique suive, et cela prend du temps: le Synode et l'Exécutif ne se rencontrent que trois fois par année.

Les difficultés sont-elles en lien avec le rôle d'employeur qu'a endossé l'EERV en 2007?

En tant que représentants de l'employeur, nous avons le devoir de prendre soin de nos employés, qui ne peuvent souvent pas attendre une décision du Synode. Ils ont besoin de réponses plus rapides quant aux changements qui peuvent impacter leur vie de famille. Prendre soin de notre personnel, quand il y a des conflits ou des demandes de changements de poste, nécessite des forces et celles-ci n'ont peut-être pas augmenté en conséquence.

En conférence de presse, votre collègue Vincent Guyaz a parlé d'un travail «passionnant mais pas très attractif» au sein du Conseil synodal. Comment espérer susciter des vocations?

J'espère fortement que l'EERV recevra de nouvelles candidatures. Peut-être est-ce plus difficile pour un laïc que pour un ministre. Si celui-ci doit concilier deux emplois, il travaille pour la même entité. Une fois élu, un laïc doit démissionner ou, comme j'ai dû le faire, lâcher une partie de ses activités professionnelles. Or nous devons gagner notre vie à plein temps.

Il faudrait donc donner plus de temps de travail aux membres de l'Exécutif?

C'est toute la question des dotations que j'ai déjà soulevée au synode. Cette discussion a cristallisé beaucoup de mécontentement.

Emmanuel Jeger s'interroge même sur «la bonne volonté» de tous les membres du Synode. Ce rapport de force est-il plus violent que ce que vous pensiez?

J'en avais évidemment entendu parler, mais voyais ça de l'extérieur. Et effectivement, je ne m'attendais pas à autant de crispations.

Comment l'expliquez-vous?

On a des rythmes institutionnels différents. On aimerait pouvoir avancer sur des dossiers, mais les délégués du Synode n'ont pas suivi nos processus de réflexion. Il leur manque un bout d'histoire. Est-ce dû à un déficit de communication, ou faudrait-il diminuer le nombre de délégués et rapprocher nos rencontres? C'est une des hypothèses: plus d'allers-retours entre nos deux pouvoirs. Un grand travail sur la gouvernance est justement en train de se mettre en place.

PROTESTINFO